



AVIS PUBLIC

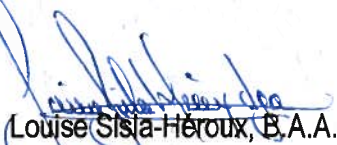
ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire, le mardi 11 décembre 2018, à 19 h 00, au pavillon Wilson, 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2019 et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 28 novembre 2018.

La directrice générale adjointe et greffière,



Louise Sisa-Héroux, B.A.A.

LSH/cp

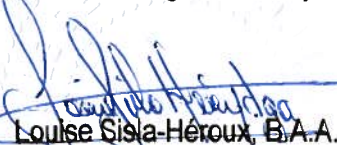


CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Sisa-Héroux, directrice générale adjointe et greffière, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. Affiché sur le babillard et sur le site Internet de la Ville le 28 novembre 2018.

La directrice générale adjointe et greffière,



Louise Sisa-Héroux, B.A.A.